

Les gardiens de l'eau et de la terre

Leena Minifie

Numéro 790, mai-juin 2017

Amériques : la longue marche des peuples autochtones

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/85482ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Centre justice et foi

ISSN

0034-3781 (imprimé)

1929-3097 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Minifie, L. (2017). Les gardiens de l'eau et de la terre. *Relations*, (790), 17–19.

LES GARDIENS DE L'EAU ET DE LA TERRE

Les projets pétroliers aujourd'hui combattus par les peuples autochtones s'inscrivent dans une longue histoire de colonialisme. La reprise de leurs territoires et l'affirmation de leurs droits sont au cœur d'une résistance qui trouve de nouveaux alliés.

Leena Minifie*

L'auteure, membre de la nation Gitxaala, est productrice, journaliste et éditrice des reportages autochtones réalisés pour Ricochet Media

En novembre 2016, le monde a commencé à s'intéresser à ce qui se passait sur la réserve des Sioux de Standing Rock au Dakota du Nord, aux États-Unis, lorsqu'on a vu en direct sur Internet des canons à eau tirer sur des personnes sans défense, à des températures sous zéro. Plusieurs personnes ont été blessées, dont quatre gravement, et des centaines d'autres arrêtées. On les appelle les «*water protectors*», les gardiens de l'eau. Pendant des mois, ils ont convergé par milliers sur les lieux et dressé un camp pour s'opposer pacifiquement au pipeline Dakota Access, affrontant la répression d'une police militarisée (balles de caoutchouc, gaz lacrymogènes, grenades assourdissantes, etc.).

Le pipeline Dakota Access –un projet de 3,8 milliards de dollars de l'entreprise du même nom, filiale de Energy Transfer Partners– vise à acheminer le pétrole brut des gisements pétrolifères de la formation de Bakken, dans le Dakota du Nord, jusqu'à Patoka dans le sud de l'Illinois. Il traverse un territoire qui appartient aux Sioux en vertu du traité de Fort Laramie, signé en 1851, où vivent aussi les nations Lakota et Dakota depuis 12 000 ans. Passant sous la rivière Missouri et le lac Oahe, juste au nord de la réserve, le pipeline, en cas de fuite ou d'accident, menacera l'accès à l'eau potable de ces nations autochtones, des habitants de Bismarck et de Cannon Ball ainsi que de millions d'autres en aval. Les collines qu'il traverse abritent aussi depuis très longtemps des cimetières et des lieux de sépulture sacrés.

La résistance non-violente a notamment conduit le Corps des ingénieurs de l'armée des États-Unis, le 4 décembre 2016, à ne pas accorder le permis de creuser sous la rivière Missouri, à s'engager à trouver une route différente ainsi qu'à mener une évaluation environnementale complète. La construction du pipeline a même été suspendue –une décision que le nouveau président, Donald Trump, s'est empressé d'annuler par décret le 24 janvier 2017, dès son arrivée au pouvoir, et que les Sioux contestent en cour. Le camp¹ a été démantelé à la fin du mois de février, avec l'accord des Sioux, et le pipeline est finalement entré en fonction en avril dernier, mais rien n'arrêtera la résistance des peuples autochtones.

À l'époque de la ruée vers l'or, le déplacement forcé des peuples autochtones vers le Nord était tout autant un enjeu que l'or lui-même. Aujourd'hui, c'est la ruée vers l'or noir –le pétrole de schiste– qui contribue à leur déplacement et à la

poursuite de la colonisation. Cette confrontation au Dakota du Nord est à l'image de la résistance historique des peuples autochtones face à la dépossession de leurs territoires, puis de leurs droits et de leurs titres fonciers, depuis l'arrivée des premiers colons –l'histoire du Canada et de l'Amérique du Nord étant intimement liée à la volonté de l'empire britannique, puis des États coloniaux, de s'approprier les ressources naturelles. D'importants projets d'exploitation ont décimé des populations animales, ravagé des forêts et vidé la terre de ses ressources minières, sans égard pour les populations autochtones qui vivent majoritairement sur ces territoires éloignés. La pollution est courante et les fuites de pipelines et les bris dans les bassins de résidus toxiques sont fréquents, alors que l'industrie et les gouvernements ignorent encore bien souvent les droits de ces communautés.

Tandis que les effets destructeurs des changements climatiques et de la crise écologique se font de plus en plus sentir, de nouveaux alliés non autochtones prennent conscience que les projets d'exploitation s'inscrivent dans une longue histoire de colonialisme et de déni des droits des Autochtones. Le mouvement Idle No More (Fini l'inertie) a clairement contribué à cet éveil et fourni une voie permettant de forger les alliances nécessaires pour freiner les pipelines et les projets extractivistes planifiés par des multinationales, qui nous enferment tous encore davantage dans une économie néfaste reposant sur les énergies fossiles.

Reprendre le territoire

Les gouvernements impliqués ont constamment mis les nations autochtones face à deux options : se faire imposer le «développement» ou en négocier les modalités en tentant d'en tirer certains bénéfices –un jeu dont elles sortent souvent perdantes. Dans les deux cas, elles s'assimilent ainsi encore davantage au modèle dominant.

Mais depuis les débuts de la colonisation jusqu'à aujourd'hui, plusieurs peuples privilégient une troisième voie : l'action directe, qui consiste à reprendre leurs territoires et à affirmer leurs droits sur leurs terres. Standing Rock n'est que l'exemple le plus récent d'une longue lutte et sert de puissante inspiration à d'autres peuples autochtones, aux jeunes générations ainsi qu'à de nombreux alliés préoccupés par l'environnement. Ce cas a ceci d'unique que plus de 300 nations autochtones de tout le continent soutiennent les Lakotas, les Nakotas et les Dakotas. Face au processus «d'invisibilisation» mené par les États coloniaux contre les peuples autochtones, l'occupation des terres s'est souvent révélée être la seule méthode qui fonctionne vraiment².

À la base des manifestations du mouvement Idle No More, l'idée d'agir en gardiens de l'environnement, de promouvoir les droits autochtones et la protection de la terre et de l'eau allait de soi. Cette relation étroite à la terre et l'importance de sa « gestion responsable » pour les générations futures font en effet partie des lois et des manières de gouverner traditionnelles des peuples autochtones. Cela n'empêche toutefois pas plusieurs chefs des conseils de bande – qui occupent des positions de pouvoir au sein des structures imposées par le pouvoir colonial – de continuer à prendre position dans ces dossiers à la manière capitaliste, partageant les revenus en fonction de leurs intérêts économiques. Certains ont même fausement prétendu pouvoir stopper les actions directes décidées et menées par Idle No More.

Aucun projet de pipeline ne devrait recevoir le feu vert sans que les peuples autochtones ne soient consultés en bonne et due forme. Au Canada, dans le cas de l'arrêt Nation Tsilhqot'in c. Colombie-Britannique en 2014, notamment, la Cour suprême a confirmé le fait que le développement ne peut se réaliser sans consultations préalables significatives avec les peuples autochtones, s'ils occupent encore leurs territoires non cédés³. Précédemment, l'arrêt Nation Delgamuukw c. Colombie-Britannique (1997) avait aussi rappelé que les peuples autochtones ont bien plus de droits que le gouvernement canadien n'est prêt à l'admettre, et que cela prime sur les projets nationaux. Les Autochtones utilisent à bon escient ces jugements et d'autres dans leurs luttes. Ils peuvent aussi désormais s'appuyer sur les recommandations de la Commission de vérité et réconciliation en plus de la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones, qui fonde plusieurs des recommandations de la Commission, en plus de la loi

constitutionnelle canadienne de 1982 qui reconnaît aux Autochtones des droits ancestraux et des droits issus de traités.

Aux États-Unis, par contre, la Constitution américaine ne reconnaît pas de tels droits aux peuples autochtones et les cours américaines leur sont beaucoup moins favorables que celles du Canada. Certes, plusieurs législations et quelque 400 traités aux États-Unis offrent différentes formes de protection des droits des peuples autochtones, mais ils sont régulièrement ignorés ou bafoués. Cela complique les luttes, mais n'a pas empêché les Sioux de Standing Rock d'utiliser le traité historique de Fort Laramie – contesté par l'État fédéral – comme base légale pour s'opposer au passage du pipeline sur leur territoire et protéger leurs sources d'eau.

Les derniers remparts

Plusieurs peuples autochtones subissent déjà les conséquences du changement climatique et du niveau élevé de pollution observé sur les territoires qu'ils habitent et sur l'habitat des animaux, ce qui affecte les pratiques traditionnelles de chasse, de pêche et de cueillette. Ils sont conscients, en particulier depuis le saccage des protections environnementales commis par le gouvernement Harper et face à celui qu'entame l'administration Trump, qu'ils sont l'un des derniers remparts contre le comportement à courte vue des multinationales qui exploitent les ressources, motivées strictement par le profit. Il est fini le temps où ils étaient contraints d'accepter des projets destructeurs de l'environnement et néfastes pour leur santé. Le peu de terre qu'il leur reste rend leur lutte encore plus cruciale. Les non-Autochtones le réalisent à présent et se mobilisent en masse pour l'environnement et dans les campagnes d'appui au désinvestissement des énergies fossiles, notamment. Cette solidarité

ÉNERGIE EST NE PASSERA PAS !

Tania Larivière*

L'auteure, Anishinabegkwe, est représentante jeunesse pour Femmes autochtones du Québec

Les lunes ont passé. Les peuples autochtones sont désormais aux prises avec une pléthore de luttes qui les opposent à d'authentiques géants, dignes des légendes transmises par la voix de leurs ancêtres. Mais l'épopée moderne ne concerne en rien les créatures mythiques de l'ancien monde; elle raconte plutôt l'histoire des militants et des militantes qui, dans un élan d'autodétermination, crient haut et fort les revendications de tous les peuples qui partagent désormais la grande Île de la Tortue.

Ici, au Québec, c'est au projet d'oléoduc Énergie Est, proposé par la société pétrolière albertaine TransCanada, que les peuples autochtones font maintenant face. L'Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador s'y oppose catégoriquement, estimant que les dangers que pose ce projet pour l'environnement sont inacceptables et que cela prime sur les

faibles retombées économiques potentielles pour leurs communautés. Ce cas illustrant bien la difficulté de concilier le développement et la préservation de l'intégrité du territoire, ils ont préféré adopter une position en faveur de cette dernière.

Il est important de reconnaître le lien privilégié que ces peuples entretiennent avec leur territoire, auquel ils sont liés, pour bon nombre d'entre eux, depuis des temps immémoriaux. Leur environnement est intrinsèquement lié à leur identité. En réaction constante contre les forces coloniales, ces peuples militent au nom de causes qui, au-delà de leur dimension écologique évidente, se rapportent également à leurs droits ancestraux.

Depuis la Proclamation royale de 1763, les différentes lois constitutionnelles auront tenté de reconnaître ces droits, notamment par la signature de différents traités. Aujourd'hui, c'est l'article 35 de la loi constitutionnelle de 1982 qui les consacre: on considère, entre autres, comme inaliénable le droit des peuples autochtones d'être consultés quant à l'utilisation du territoire. Bafouer ce droit constitue une violation directe de la Constitution, comme l'ont confirmé plusieurs jugements ces dernières années.

Les revendications des peuples autochtones s'appuient donc sur l'existence reconnue de droits ancestraux sur des terres et



entre les Premières Nations, les Métis, les Inuits et les mouvements sociaux non autochtones est nécessaire pour changer les choses. On ne peut compter sur des gouvernements asservis aux intérêts des grandes compagnies pour mettre en œuvre les politiques nécessaires pour freiner le désastre qu'entraîne un changement climatique aussi rapide que celui que nous connaissons. Il est temps de réaliser que nos véritables leaders sont ces aînées autochtones et ces jeunes de nos communautés, lucides et responsables. Lutter à leurs côtés est probablement le seul moyen pour notre planète d'avoir un avenir sain. 🌱

Eruoma Awashish, *Cycle*, 2016, acrylique sur papier et feuilles d'or

* Traduit de l'anglais par Catherine Caron

1. Pour plus de détails sur Standing Rock voir : <standwithstandingrock.net>.
2. Sur ce sujet, lire Anne Spice, « *Interrupting Industrial and Academic Extraction on Native Land* », *Cultural Anthropology* [en ligne], 22 décembre 2016.
3. Lire Arthur Manuel et le Grand Chef Ronald M. Derrickson, *Unsettling Canada, A National Wake Up Call*, Toronto, Between The Lines, 2015.

sur l'obligation de les consulter au préalable concernant tout projet d'exploitation de ressources naturelles les affectant. Au Québec, toutefois, la situation diffère légèrement en raison de l'absence de traités préétablis. Le processus de revendication territoriale permet donc la négociation de traités dits modernes¹ tels que la Convention de la Baie-James, en vertu desquels certains peuples autochtones peuvent encore prouver la légitimité de leurs droits ancestraux sur un certain territoire, malgré l'absence de traités préexistants. En ce qui concerne Énergie Est toutefois, les nations situées le long de son tracé n'ont pas cédé leurs droits ancestraux et pourront les revendiquer pour bloquer le projet.

L'année 2018 s'en trouvera forcément mouvementée. En février 2018, à l'aube des élections provinciales, le gouvernement québécois rendra publique sa position quant au projet d'oléoduc. Par la suite, c'est le gouvernement Trudeau qui livrera son verdict final. S'ils donnent le feu vert à Énergie Est, malgré une forte opposition, il y a fort à parier que les peuples autochtones du Québec défendront leurs terres avec la même ferveur et opiniâtreté que leurs homologues de Standing Rock au Dakota du Nord (voir l'article de Leena Minifie, p. 17). À ce jour, pas moins de 122 nations autochtones du Canada et des États-Unis se sont unies dans cette lutte en signant le Traité

autochtone contre l'expansion des sables bitumineux de l'Alberta. Elles s'engagent ainsi à interdire le passage de pipelines comme Énergie Est sur leurs territoires et à soutenir les actions des autres signataires. Des campagnes ciblant les banques qui financent les oléoducs ou les trains devant transporter le pétrole des sables bitumineux sont aussi organisées.

Un mouvement d'opposition de grande ampleur risque de voir le jour, car le projet Énergie Est, loin de faire l'objet d'un consensus social, cristallise une quantité non négligeable d'enjeux environnementaux mobilisant aussi de nombreux allochtones².

Ainsi, quand les géants de l'univers pétrolier planifient la destruction durable de nos terres, entendent-ils les chants de guérison qui résonnent d'un bout à l'autre du territoire? Quoi qu'il en soit, les battements de tambour et la militance des peuples autochtones ne cesseront jamais de s'intensifier.

*Avec la collaboration de Sébastien Émonde

1. Lire Virginie Larivière, « Peuples autochtones : des ententes à géométrie variable », *Relations*, n° 764, mai 2013.
2. Lire Geneviève Aude Puskas, « Halte au pétrole sale », *Relations*, n° 768, novembre 2013.